



Compte-rendu de l'A.G de l'équipe du moulin du 10/03/2018

Membres : 44 Présents : 35 Excusés : 3 Absents : 6

Le quorum étant atteint le chef de battue ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres présents et remercie **Mr TORRES Jean** représentant la municipalité.

Je voudrais remercier l'ensemble de l'équipe qui grâce à l'état d'esprit de tous a permis de réaliser une très belle saison, tant au niveau de la chasse, que de l'ambiance et des repas.

Remerciements tout particulier à l'équipe des repas et à tous les piqueurs et leurs chiens qui nous ont permis de réaliser un si joli tableau.

Le chef de battue dresse le bilan de chasse de la saison 2017/2018 qui est de :

70 battues organisées au cours desquelles ont été prélevés :

164 sangliers (91 mâles et 73 femelles) 35 chevreuils 8 daims 1 Cerf 3 renards

Moyenne des chasseurs par battue : 25 (piqueurs 7, postes 18)

DETAIL DU GIBIER OFFERT

21 propriétaires (sanglier entier et ½ sanglier), 5 sangliers distribués aux principales associations du village. 5 parts ont été remises à des anciens chasseurs ou bénévoles qui ont rendu service à l'équipe.

VIE DE L'EQUIPE DU MOULIN

Cette année moins d'accidents concernant les chiens. En ce qui concerne les assurances la formule adoptée semble la bonne.

Les battues organisées avec les équipes voisines (Equipe de la Sort) : 4 battues aller retour suivies d'un repas en commun.

L'entretien des chemins a donné dans l'ensemble satisfaction et sera revu pour la future saison.

Pour les invitations le règlement a été respecté (54 invitations pour la saison en cours)

Pour la distribution des parts de cervidés tous les chasseurs ont eu un demi chevreuil et du daim ou du chevreuil pour la deuxième part.

Pour le nettoyage de fin de saison du local de chasse, 9 chasseurs étaient présents.

BILAN FINANCIER DE LA SAISON 2017/2018 par le trésorier

Recettes : 5420 euros Dépenses : 2470 euros
Avec le solde de la saison précédente il reste 4860 Euros

Le trésorier se met à la disposition des chasseurs pour toutes précisions sur ce bilan.

L'ordre du jour étant épuisé l'ensemble du bureau remet sa démission.

Jean-Marie Selles ne souhaitant plus faire partie du bureau, est remplacé par Richard Vila

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Chef de battue : Roger salles, Adjoint : Joel Cassu, Trésorier : Jacques Bonafos, Secrétaire : Jean Degert.

Membres : Pierre Gibrat, Alex Salles, Guy Marrot, Gérard Roussel, Michel Selles, Ridhard Vila.

PREPARATION DE LA SAISON 2018/2019

Décisions prises par l'assemblée générale :

Le chef de battue souhaite que tous les membres du bureau prennent des fonctions concrètes :

Responsable des piqueurs : **Alexandre Salles**

Responsables des parts de cervidés : **Jacques Bonafos et Alexis Campsolinas**

Responsable des relations avec les propriétaires : **Salles Roger** .

Responsables de la distribution des parts aux propriétaires : **Jacques Bonafos, Joel Cassu, Gérard**

Roussel, Roger Salles, Richard Vila.

Responsables des repas : **Pierre Gibrat, Jean-François Torrent, Richard Mirailles, Joseph Puig, Henri**

Maso et André Balouet, Guy Marrot, Laurent Bosch.

Responsable nettoyage salle de réunion : **François Girau.**

Responsable du débroussaillage(gestion des équipes) : **Roger Salles, Joel Cassu.**

Responsable du marquage et numérotage des postes : **Richard Vila.**

Responsable tenue du bar : **Guy Marrot , Jacques Bonafos**

Responsable du tableau de chasse et du tour poubelle : **Jean Degert et Alexandre Salles**

Responsable soigneur : **Michel Selles.**

Les chefs de lignes : **J.Bonafos, J.Degert, P.Gibrat, G.Roussel ,R.Salles et R.Vila, Pierre Costa**

Lors des battues où sont tués de nombreux sangliers le bar sera ouvert la première ½ heure, fermé durant le dépeçage et réouvert après la distribution des parts.

Concernant le nombre des piqueurs, aucun nouveau piqueur ne sera accepté.

Tout piqueur quittant définitivement l'équipe pour aller chasser ailleurs pourra réintégrer la battue du moulin uniquement au poste.

Distribution des parts en fin de battue : si un chasseur n'est pas présent et qu'il n'a délégué personne pour lui récupérer sa part, celle-ci sera distribuée à un ancien chasseur.

Les conditions de débroussaillage restent inchangées

Organisation des repas : 1 repas toutes les 3 semaines avec nettoyage complet de la salle à la fin des repas.

Suite aux incidents qui se sont produits par le passé, un règlement intérieur de l'équipe est mis en place et signé par chaque chasseur le jour de l'ouverture.

Pour la distribution des postes nous ferons en sorte qu'un roulement soit respecté.

INVITATIONS

2 invitations par chasseur, un même invité ne pourra participer qu'à 3 battues par saison. 5 invitations maxi pour une même battue(exception faite pour la journée bouillnade)
Il est rappelé que l'invitation est à la charge de l'invitant.

La municipalité ayant pris en charge la consommation d'électricité l'équipe du moulin a effectué les travaux d'isolation nécessaires afin d'être en conformité avec le chauffage par convecteurs électrique.

QUESTIONS DIVERSES

Le marquage des postes avec les bombes de peinture spéciales forestier ayant donné satisfaction, celui-ci sera reconduit.

Vu le solde positif de l'équipe il a été décidé de payer 6 sacs de croquettes a chaque piqueur qui a participé a plus de 25 battues (ces sacs ont été payés avec l'argent des invitations).

Cette formule ne donnant pas satisfaction à certains, elle sera abandonnée pour les années a venir.

Des nouveaux chasseurs ont demandé à intégrer l'équipe la saison prochaine il s'agit de **Mrs Gonzales Michel, Marcellier Jean-Pascal**, tous deux membres de droit, le bureau a donné son accord.

Dans le cadre de la gestion du cheptel , nous maintenons, le nombre de sangliers abattus à savoir :
5 à 6 pièces, toutefois ce nombre pourra être dépassé si le quota est atteint très tôt dans la matinée (10 sangliers étant raisonnable)

COTISATIONS 2018/2019

Chasseur sans chien : 100 euros Chasseur avec 1 chien qui chasse : 65 euros
Pour le local : 15 euros Pour le bar : 15 euros
10 euros seront a remettre par l'invitant au trésorier de l'équipe du moulin.

SECURITE :

Les consignes lues tous les matins ont été respectées.

Chasse accompagnée : le règlement de la fédération sera distribué aux chasseurs qui amènent des accompagnants au poste.

Deux règles principales : à partir de 15 ans l'accompagnant devra suivre une formation pratique organisée par la fédération et une seule arme au poste pour deux chasseurs.

STAGE SECURITE :

1 journée organisée par la fédération :
3 volontaires : Richard Vila, Olivier Marrot, Gérard Ubaldo.

RAPPELS :

Sonnerie au poste à respecter
Au poste arrêter les chiens si possible et les attacher au sanglier mort.

Interdiction d'amener des chiens au poste.

TRAVAUX

Des travaux urgents doivent être réalisés à l'inter saison, les volontaires seront les bienvenus.

DATES A RETENIR

Repas de fin de saison : **Samedi 14 Avril 2018 à la Quadra**

Journée débroussaillage en commun avec sardinade : **samedi 28 Juillet 2018**

DIVERS

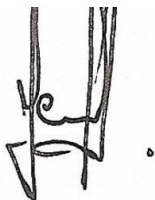
Remettre carnets de chasse au secrétaire de l'équipe pour que celui-ci les transmettre a l'A.C.C.A

La loi anti tabac a été respectée tout au long de la saison de chasse, le bureau tient a féliciter l'ensemble des fumeurs pour leur civisme.

L'ordre du jour étant épuisé, et le contenu de l'A.G étant approuvé le Chef de battue lève la séance et invite tous les participants a partager le pot de l'amitié et le repas préparé par notre Chef Monsieur Guy Marrot.

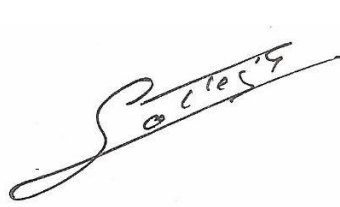
Le secrétaire

J.DEGERT



Le chef de battue

R.SALLES



Le trésorier

J.BONAFOS

